

Objectifs de la formation :

Compétence visée : Appréhender les enjeux en matière d'égalité professionnelle, le rôle des représentations et des stéréotypes dans les discriminations de genre. Être acteur de l'égalité et promouvoir une culture partagée en faveur de l'égalité professionnelle.

Aptitudes :

- Connaître la politique d'égalité professionnelle dans la fonction publique
- Identifier les facteurs et situations d'inégalité professionnelles entre les femmes et les hommes, à partir de données qualitatives et quantitatives
- Mettre en place les leviers nécessaires pour assoir une culture de l'égalité professionnelle, prévenir et apporter des réponses aux situations de discrimination
- Intervenir en tant qu'acteur de l'égalité et promouvoir la culture de l'égalité entre les femmes et les hommes
- Identifier les personnes et organismes ressources en matière d'égalité professionnelle

Public concerné :

Professionnels,
représentants du
personnel

Prérequis : Absence de
prérequis.

Durée : 1 Jour

Méthodes pédagogiques :

- Exposé du formateur
- Travail avec les participants sur les situations concrètes de l'établissement, pistes de réflexion et plan d'action
- Pistes de réflexions et plan d'action pour l'établissement

Le programme :

A compter du 01er janvier 2022, un nouveau dispositif entre en vigueur dans la Fonction Publique Hospitalière. Chaque employeur devra se doter, en fonction de son organisation et de ses effectifs, d'un ou plusieurs référents en matière d'égalité professionnelle, leurs fonctions pouvant être mutualisées pour plusieurs établissements.

1. L'égalité professionnelle et la lutte contre les stéréotypes de genre et les discriminations

- Cadre réglementaire « Accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique de 2018 » :
 - La gouvernance et les politiques d'égalité
 - Les conditions d'un égal accès aux métiers et responsabilités professionnelles
 - La suppression des écarts de rémunération et de déroulement des parcours professionnels
 - L'accompagnement des situations de grossesse, de parentalité et articulation entre vie personnelle et professionnelle
 - Le renforcement de la prévention des violences sexuelles, du harcèlement, des discriminations et des agissements sexistes

2. Prévenir, repérer et prendre en charge et orienter les victimes de violences sexuelles et sexistes

- Données chiffrées relatives aux violences sexuelles et sexistes dans la vie professionnelle
- Contexte du harcèlement moral et sexuel au travail
- Le cycle de la violence, le phénomène d'emprise, le psycho-traumatisme
- Les conséquences physiques, psychologiques et somatiques
- Outils de repérage des victimes de violences
- Obligations et responsabilités de l'établissement (sanctions disciplinaires et judiciaires encourues)
- Reconnaître les situations à risque et les signaux d'alerte
- Les postures facilitatrices.
- Le rôle de chacun : responsable hiérarchique, témoin, entourage professionnel...

Modalités de validations des acquis :

- Réalisation d'un test de connaissances en amont et en aval de la formation
- Attestation de formation remise en fin de formation

Contacts	Céline LISEK 06-87-43-90-76 lisekformation@gmail.com	Delphine PARIS 06-76-90-77-07 delphine80paris@gmail.com
Modalités et délais d'accès	Locaux mis à disposition par l'établissement, accessibles aux personnes en situation de handicap, et permettant la distanciation entre participants. En cas de besoins spécifiques, nous contacter. Matériel (PC, vidéoprojecteur) du formateur. Adaptation des moyens pédagogiques par le formateur aux personnes en situation de handicap.	
Evaluation et livrables	Un livret d'accueil est remis à chaque stagiaire en début de séance (format dématérialisé joint au support de formation). Une évaluation des connaissances et de la satisfaction sont réalisés en amont et en aval de formation. Une documentation pédagogique remise à chaque participant, par voie dématérialisée. Une attestation de suivi de formation, les émargements, les tests de positionnement et un compte-rendu pédagogique sont remis au Client, dans les 72h suivant la formation.	

Pour connaître notre taux de satisfaction clients, **Consultez notre site !** lisekformation.fr